



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles



REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

# Sénégal

Ateliers de partage des connaissances  
et de consultation technique pour  
appuyer la conception d'un projet de  
gestion des risques agricoles au Sénégal

Rapport Principal

Septembre 2022





PARM  
PLATFORM FOR  
AGRICULTURAL RISK  
MANAGEMENT

# Sénégal



## Ateliers de partage des connaissances et de consultation technique pour appuyer la conception d'un projet de gestion des risques agricoles au Sénégal

**RAPPORT PRINCIPAL**  
Septembre 2022

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>I. Atelier de partage des connaissances cycle 2 (KM2).....</b>	<b>3</b>
Objectifs .....	3
Résultats .....	3
Déroulement de l'atelier .....	4
<b>II. Atelier de consultation technique .....</b>	<b>7</b>
Objectifs .....	7
Résultats .....	7
Déroulement de l'atelier .....	8
<b>Conclusions .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>10</b>

## Introduction

Au cours de la première phase du programme de la plateforme pour la gestion des risques agricoles – PARM (2015-2019), le Gouvernement du Sénégal, représenté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA), s'est engagé activement depuis avril 2015 dans le processus d'intégration de la gestion des risques agricoles dans son cadre politique et dans le développement de plans d'investissement avec l'implication des principales parties prenantes.

La PARM, en partenariat avec d'autres acteurs du développement, a accompagné le Gouvernement dans ce processus en proposant une nouvelle méthodologie de gestion des risques agricoles (GRA) basée sur une approche holistique. Les résultats de ce partenariat ont permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion des risques et de développer des outils en GRA, via des études de faisabilité, visant à créer de nouvelles opportunités pour stimuler l'investissement dans l'agriculture sénégalaise.

En février 2021, avec la signature d'une Feuille de Route par les deux parties, le Gouvernement a renouvelé son engagement à participer et à bénéficier de l'appui technique du PARM Horizon 2. Dans cette nouvelle phase, l'objectif est de continuer sur cette lancée et de concevoir un projet sur la GRA aligné aux priorités du Gouvernement avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTFs), à partir des outils et études de faisabilité de la première phase au Sénégal et toutes autres actions jugées pertinentes par le Gouvernement.

C'est dans ce cadre qu'une note technique établissant la base du projet de gestion des risques agricoles a été élaboré avec l'appui des experts de la PARM et du Mécanisme de Financement pour l'Envoi de Fonds (FFR). Elle a permis de mettre en exergue quatre axes à savoir :

- i. Accès à l'information sur la gestion des risques agricoles ;
- ii. Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de gestion des risques agricoles ;
- iii. Développement des Capacités pour la gestion des risques agricoles ;
- iv. Coordination et gestion des connaissances

Le processus d'élaboration du projet GRA se voulant très inclusif et participatif, la PARM, en étroite collaboration avec le MAERSA et le FFR, a organisé deux ateliers à l'hôtel Terrou-bi à Dakar :

- L'atelier de partage de connaissances cycle 2 (KM2) tenu le 26 septembre 2022 pour appuyer la conception de ce projet d'investissement
- L'atelier de consultation technique organisé le 27 septembre 2022 pour la validation de l'aide-mémoire du projet

## I. Atelier de partage des connaissances cycle 2 (KM2)

L'atelier de partage des connaissances a engagé plus de 40 participants provenant des institutions et structures pertinentes telles que des partenaires techniques et financiers, des entreprises du secteur privé, des organisations des producteurs, des structures étatiques, etc. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du MAERSA, et a connu la participation du nouveau Directeur sous-régional du hub FIDA Afrique de l'Ouest.



### Objectif

L'objectif global de l'atelier était d'identifier les bonnes pratiques de gestion des risques agricoles qui pourraient être intégrées dans le projet PGRAAD (Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable) en cours d'élaboration et de recueillir des éléments d'amélioration et de contextualisation du contenu des composantes du projet.

### Résultats

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Le partage d'expériences par certaines structures et institutions sur leurs initiatives qui ont un lien avec une des thématiques du projet. Ces structures ont partagé les forces, les faiblesses, les défis ainsi que les leçons apprises de leurs initiatives ;
- Les contributions des participants ont été recueillies pour leur intégration dans le projet

## Déroulement de l'atelier

### (i) Cérémonie officielle

L'atelier a démarré par une cérémonie officielle présidée par le Secrétaire Général (SG) du MAERSA, M. Pape Malick Ndao qui a prononcé le discours d'ouverture tout en saluant l'appui de la PARM au MAERSA depuis la phase d'évaluation des risques jusqu'à cette étape d'élaboration du projet de gestion des risques agricoles. Il a conclu son discours avec l'expression de son optimisme sur l'avenir de la coopération PARM/FFR-MAERSA.

Son discours a été précédé par un mot de bienvenue prononcé par le Directeur sous-régional du FIDA en Afrique de l'Ouest, M. Matteo Marchisio qui a souligné l'engagement du FIDA à accompagner le gouvernement du Sénégal dans le développement du secteur agricole.

M. Matteo Marchisio était suivi par le Représentant de la PARM, M. Jean-Claude Bidogezza qui est également revenu sur l'accompagnement de la PARM au gouvernement sénégalais dans la gestion des risques agricoles pour une agriculture durable au pays.

Enfin, le Représentant du FFR, M. Frederic Ponsot, a souligné l'importance des envois des fonds comme un des outils de gestion des risques agricoles identifiés au Sénégal pour la résilience des populations. Il a rappelé l'existence d'études empiriques sur le sujet pour exprimer la nécessité de leur prise en compte dans le cadre d'un projet de ce genre.

### (ii) Présentations

La session dédiée aux présentations a été répartie en deux temps. Le premier temps était consacré au partage d'expériences des structures et institutions invitées, alors que le second temps était consacré à la présentation du projet.

#### ➤ Partage d'expériences

Les structures suivantes ont présenté leurs expériences/initiatives : ONG ECLOSIO, La Banque Agricole, Intouch Group, Le projet SAIDA/FAO et L'ANACIM.

Durant son intervention, l'**ONG ECLOSIO** a démontré que leur initiative intégrait déjà 2 thématiques du PGRAAD, notamment les envois des fonds à travers des services de financement qu'elle offre ainsi que le renforcement des capacités impliquant divers acteurs. Elle a cependant souligné que dans le système mis en place, la promotion des services complémentaires (parallèles) est aussi déterminante pour atteindre les petits producteurs, renforcer leurs capacités, les structurer (coopérative, mutuelle financière et de santé), les mettre en relation avec d'autres acteurs pour les permettre de participer pleinement à l'élaboration des produits financiers et des paquets d'assurance. L'approche de l'ONG ECLOSIO ne prend pas en compte la subvention mais plutôt l'achat des services ; cette approche repose sur la mutualisation et la caution solidaire à travers le renforcement de capacités et la communication

La présentation de la **Banque Agricole** a porté sur son système de financement de la chaîne de valeur agricole depuis la production (bon de livraison) jusqu'à la commercialisation (réalité du marché) à travers une contractualisation. Leur réseau de 80 agents de terrain a permis le rapprochement des services financiers, et la digitalisation a entraîné l'accélération de l'utilisation des services financiers. Ce processus est accompagné par un système d'éducation financière ayant pour objectif l'épargne, la dette, la budgétisation de la campagne, le choix de la banque, etc. Ce travail se fait avec la contribution d'autres acteurs partenaires tels que la

CGER (permettant d'éclairer les comptes des exploitants), l'AFD avec la mécanisation agricole et la BDEA

La société **Intouch Group** a partagé sur sa mission de facilitation des moyens de paiement par la digitalisation et son expérience de travail indirect avec le secteur agricole à travers un projet de transferts d'argent (diaspora) avec le FIDA. Elle travaille sur deux leviers : le premier est la réduction des coûts de transfert ; et le second est lié à la diversification du produit à l'arrivée. Ainsi, le migrant peut payer directement la marchandise à son correspondant au pays à travers Intouch. Pour ce faire, Intouch noue des partenariats avec des commerçants, des boutiquiers et des quincailleries.

Le chef du projet **SAIDA financé par la FAO** a présenté leur système de digitalisation mis en place en 2016. Le projet a développé une série d'applications mobiles qui accompagnent la production depuis la mise en place des intrants jusqu'à la commercialisation. Ces applications offrent des contenus tels que les informations météorologiques, le calendrier cultural, la santé des plantes, les soins et nourriture du bétail, les structures des prix dans l'environnement, la commercialisation en ligne, la nutrition, etc. Cependant, la mise en ligne de ces informations nécessite un suivi et une mise à jour régulière.

**L'ANACIM** (Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie) a partagé son expérience sur la diffusion des informations climatiques permettant aux producteurs d'adapter leurs cultures et de s'adapter dans le temps et dans l'espace. Elle a souligné que la période de diffusion des informations météorologiques est aussi déterminante que le contenu à communiqué. Les dates optimales sont à rechercher permanemment. La collaboration avec les autres acteurs (banque agricole et service techniques) est constamment recherchée.

#### ➤ **Présentation du projet**

Après le partage d'expériences des partenaires ci-haut cités, le projet PGRAM a été présenté par l'équipe de la PARM et le MAERSA.

Mme Mbacké Sokhna Mbaye Diop, point focal de la PARM au MAERSA a introduit la présentation en partageant sur le contexte historique de la mise en place de la GRA dans les stratégies de développement à travers le PDDA et le PNIA, avant de préciser que le Sénégal est accompagné depuis 2015 par le NEPAD et la PARM dans son processus d'intégration de la GRA dans les politiques agricoles. Elle a rappelé le travail abattu depuis la première phase avec le comité technique national (évaluation des besoins, études sectorielles, production d'outils de mitigation, évaluation du système d'information et des transferts d'argent et renforcement de capacités). Elle a aussi évoqué les résultats satisfaisants obtenus jusque-là dans le cadre de cette collaboration.

Ensuite, les experts de l'équipe de design (conception) de la PARM ont tour à tour présenté le projet. La présentation a abordé les défis à relever (capacités limitées à gérer les risques et d'accéder aux services financiers, aux informations valables et aux infrastructures) avant de décliner l'objectif général du projet suivant qui est celui de *Renforcer la capacité du Sénégal à informer, à optimiser les envois de fonds des migrants et à former les petits exploitants agricoles afin de gérer de manière plus optimale les risques agricoles et d'accroître leur résilience face aux chocs*. Cet objectif général a été décliné en trois objectifs spécifiques :



- (i) permettre aux agriculteurs d'accéder et d'utiliser les informations nécessaires pour prendre des décisions ;
- (ii) inciter des prestataires de services financiers ruraux à mobiliser les envois de fonds comme instrument de la GRA pour les ménages ruraux ;
- et (iii) renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles favorables à la GRA

Ces objectifs devraient permettre d'atteindre les résultats ci-après :

- **Résultat 1 :** Les producteurs ont accès à l'information pour une meilleure gestion des risques agricoles
- **Résultat 2:** Les prestataires de services financiers proposent des services liés aux transferts d'argent et attractifs pour l'investissement de la diaspora dans le secteur agricole
- **Résultat 3:** Les capacités institutionnelles et professionnelles des acteurs des chaînes valeurs agricoles et des services sont renforcées sur la GRA

L'équipe de design a par la suite décliné les quatre composantes du projet que sont : (i) l'accès à l'information, (ii) les envois de fonds comme outils GRA, (iii) le développement des capacités et (iv) la coordination et gestion des connaissances. Les actions de ces composantes ont été présentées ainsi que celles de la composante genre qui est jugée transversale.

Après la présentation du projet, trois groupes ont été formés pour améliorer les orientations et contenus des trois premières composantes. Pour ce faire, un certain nombre de questions ont été posées à chaque groupe de travail.

#### ➤ **Travaux d'atelier**

La production des ateliers a permis de répondre aux questions proposées par l'équipe de rédaction du projet. Les réponses apportées devraient permettre de mieux construire les composantes du projet. Les détails des recommandations des groupes de travail sont en annexe du présent rapport.

Le groupe 1 (**Accès à l'information sur la GRA**) considère que l'accès à l'information devrait prendre en compte :

- la construction d'une approche adaptée à travers une bonne identification des pratiques et leurs catégorisations
- l'identification et l'intégration de divers acteurs : chefs religieux, GIE, GPF, etc.
- l'intégration de supports de communication technologiques et de digitalisation
- l'adaptation des canaux (plateformes, réseaux sociaux) et outils (langue locale) de diffusion
- la diversification des formes de partenariats techniques, financiers et sociaux

Les travaux du groupe 2 (**transfert de fonds**) ont permis de mettre en exergue :

- le besoin de construire des partenariats à travers des réseaux d'agents, des plateformes de service de paiement ainsi que des banques et institutions de microfinances en vue de permettre une bonne négociation des coûts dans le cadre des partenariats gagnant/gagnant ;
- la construction d'un service d'accompagnement, telle que l'éducation financière et l'intermédiation. Au-delà des institutions de financement, les organisations des

producteurs devraient aussi être des acteurs de cette éducation. Cette dernière concernerait aussi bien les producteurs locaux que les migrants à travers leurs associations dans les pays d'accueil. L'intermédiation permettra de construire des relations durables entre petits producteurs et opérateurs ;

- l'intégration des services financiers aux service d'information prenant en compte la diversité des acteurs, tout en assurant une garantie institutionnelle.
- la prise en compte du genre à travers la discrimination positive des clients et agents distributeurs.

Le groupe 3 a traité du **renforcement des capacités** et a entre autres, formulé les recommandations suivantes :

- l'adaptation des approches et des méthodes utilisées par rapport aux groupes cibles/bénéficiaires
- le recours aux outils et supports physiques (champs écoles), sociaux (organisation de producteurs), radiophoniques et digitaux
- les acteurs cibles et bénéficiaires,
- l'intégration des femmes et des jeunes à travers leur alphabétisation, leur ciblage et leur responsabilisation notamment en terme de leadership féminin.
- la capitalisation des bonnes pratiques en cours au niveau local avec les comités genre, l'accès au foncier des femmes à travers des délibérations et les caisses de résilience (cotisation/épargne/crédit).

## **II. Atelier de Consultation technique**

Présidé par le point focal de la PARM au MAERSA, Mme Mbacké Sokhna Mbaye Diop, l'atelier de consultation technique a essentiellement réuni les membres du comité technique interministériel (une trentaine environ) qui a étroitement travaillé avec l'équipe de rédaction du projet dans la revue de l'aide-mémoire du projet.

### **Objectif**

L'objectif global de cet atelier était la validation de grandes lignes du projet contenues dans l'aide-mémoire ainsi que la définition des prochaines étapes du processus de la PARM au Sénégal.

### **Résultats**

Les résultats de l'atelier tels que définis dans les termes de référence ont été atteints à savoir :

- Les membres du comité technique ont été bien informés des grandes lignes du projet de gestion des risques agricoles et ont passé en revue, ligne par ligne, le contenu de l'aide-mémoire ;
- Les membres du comité technique ont unanimement adopté le nom du projet : Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAM)
- L'aide-mémoire du projet a été validé ;
- Les prochaines étapes du processus de la PARM au Sénégal ont été définies.

## Déroulement de l'atelier

### (i) Ouverture

L'atelier a été ouvert par le mot de circonstance du point focal de la PARM au MAERSA, Mme Mbacké Sokhna Mbaye Diop qui a rappelé le rôle du comité technique et l'importance du projet en cours d'élaboration. Son discours a été suivi par l'expert technique de la PARM, M. Jean-Claude Bidogeza qui a une fois de plus salué l'engagement et l'appropriation du Gouvernement Sénégalais de ce processus.

### (ii) Les travaux de l'atelier

Les membres du comité technique ont travaillé en plénière en passant en revue, ligne par ligne, le contenu de l'aide-mémoire du projet sous la modération de la Cheffe de l'équipe de rédaction du projet, Mme Abla Benhammouche. A l'unanimité, ils ont adopté le nom du projet : Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD) et ont validé l'aide-mémoire à la fin des travaux. Ce dernier a été signé le 29 septembre par le Secrétaire Général (SG) du MAERSA, M. Pape Malick Ndao et l'Expert technique de la PARM, M. Jean-Claude Bidogeza.



## Conclusion

Globalement, les objectifs initiaux de ces deux ateliers ont été atteints, avec un engagement remarquable des parties prenantes ainsi que l'appropriation du Gouvernement à travers le MAERSA.

En résumé, les recommandations reçues lors de ces deux ateliers ont mis l'accent sur les éléments suivants :

- L'orientation du projet sur la gestion des risques agricoles et non sur la gestion des crises
- La prise en compte la situation des migrants
- Un bon ciblage des acteurs directs et indirects
- La prise en compte la dimension genre
- Une approche inclusive des acteurs
- Une bonne capitalisation des pratiques
- Une corrélation idoine des composantes

## ANNEXES

### Annexe 1 : Eléments de discussion lors les groupes de travail

#	Groupe 1 Accès a l'information	Groupe 2 Envois des Fonds	Groupe 3 Renforcement des capacités
1	Comment peut-on caractériser les communautés d'apprentissage/réseaux de compétences de la GRA ?	Quels besoins des prestataires de services financiers pour digitaliser la distribution des services en milieu rural ?	Quels sont les besoins prioritaires de renforcement des capacités en gestion des risques agricoles par secteur et catégories d'acteurs ?
2	Relever les leviers à utiliser pour renforcer l'accès à l'information agricole nécessaire permettant aux producteurs agricoles de gérer les risques agricoles	Comment organiser la mise en relation des prestataires de services financiers avec les petit(e)s producteurs/productrices ?	Quelles sont les méthodes de formation les plus pertinentes à utiliser pour former les producteurs à la base ?
3	Quels canaux de diffusion indiqués pour un accès facilité aux informations sur les risques agricoles ?	-	Quelles sont les outils et pratiques innovantes de gestion de risques agricoles à promouvoir ?
4	Quelles formes de partenariats avec les structures-relais pour assurer un accès inclusif et permanent aux informations ?	-	Quelles approches à développer pour une meilleure participation des femmes et des jeunes aux activités de renforcement des capacités ?
5	-	-	Quelles sont les bonnes pratiques à promouvoir et les mauvaises en matière de formation ?

## Annexe 2 : Résultats des travaux de groupe

### Groupe 1 : Accès à l'information climatique

<p><b>Question 1 :</b></p> <p><b>Comment peut-on caractériser les communautés d'apprentissage/ réseaux de compétences de la GRA ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les communautés d'apprentissage</li> <li>• Caractériser les communautés d'apprentissage</li> </ul> <p><b>Spécifiques</b></p> <p>Systèmes d'informations sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques climatiques,</li> <li>- Phytosanitaire,</li> <li>- Sécurité alimentaire,</li> <li>- L'accès au marché,</li> <li>- L'assurance agricole,</li> <li>- Les services financiers</li> </ul> <p><b>Globales :</b></p> <p>GTP (ANACIM, SAP (SECNSA))</p>
<p><b>Question 2 :</b></p> <p><b>Quels sont les leviers pour renforcer l'accès à l'information agricole nécessaire permettant aux producteurs agricoles de gérer les risques agricoles ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chefs religieux</li> <li>• Les GIE</li> <li>• Le Réseau des groupement Communautaires</li> <li>• Groupement des femmes</li> <li>• Développement de la digitalisation</li> <li>• L'organisation de la commercialisation</li> <li>• Le réseautage</li> </ul>
<p><b>Question 3 :</b></p> <p><b>Quels canaux de diffusion indiqués pour un accès facilité aux informations sur les risques agricoles ?</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• URAC : Union des radios associatives et communautaire</li> <li>• Plateformes digitales (exemple : L'application SAIDA de la FAO, Portail digital de l'ANACIM)</li> <li>• Réseaux sociaux</li> <li>• Le réseau <b>jokalanté</b></li> </ul>

**Question 4 :**

**Quelles formes de partenariats avec les structures-relais pour assurer un accès inclusif et permanent aux informations ?**

**Partenariats sous forme de :**

- Technique,
- Financier,
- Social

NB : Le partenariat dépend souvent de la cible et des types de besoins

**Question 5 :**

**Comment s'assurer que les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables vont bénéficier de façon équitable à l'accès information ?**

- Il faut les impliquer dans tout le processus
- Mettre en place un dispositif de partage d'informations
- Faire une étude d'investigation pour identifier les contraintes d'accès à l'information des femmes, des jeunes et les groupes vulnérables

**Groupe 2 : Envois des Fonds**

1. Quels besoins des prestataires de services financiers pour digitaliser la distribution des services en milieu rural ?

Constituer des partenariats entre :

- réseaux d'agents
- plateforme de paiement
- banque et IMF

Dans la mise en place de ces partenariats il est important d'inclure des critères de durabilité au travers de mode de rémunération win-win entre partenaires et des coûts qui soient soutenables pour les consommateurs finaux.

2. Comment organiser la mise en relation des prestataires de services financiers avec les petit(e)s producteurs/productrices ?

Les discussions ont distingué deux approches possibles pour internaliser ou externaliser les services d'accompagnement non-financiers (éducation financière et GRA) permettant d'entrer en relation d'affaire avec des petits producteurs non-bancarisés. Selon les PSF, les deux sont possibles. L'internationalisation permet la mise à niveau des capacités des clients sur les produits et risques propres que le PSF veut adresser mais requiert en contrepartie d'investir du temps de formation ; passer par des organismes tiers de confiance (par exemple agence de vulgarisation agricole publique) est également possible s'ils sont reconnus tant par les producteurs que par les PSF et repose sur une relation forte entre producteurs et le service concerné.

### 3. Dimension genre :

InTouch distingue les données et statistiques sur ses consommateurs selon le genre (Homme/Femme) de même que pour les agents MyTouchPoint. Cela permet par exemple d'aider les partenaires publics (PTF, Gouvernement) à mesurer et atteindre leurs résultats notamment pour toucher les groupes plus vulnérables comme les femmes.

### 4. Intégration des informations météorologiques et de mise en relation producteurs / acheteurs au sein des plateformes de paiement

La plateforme de SAIDA présente un premier exemple d'intégration de services d'information météo, de mise en relation entre producteurs, acheteurs, fournisseurs et de paiements B2B entre ces acteurs au sein d'une même plateforme en ligne. L'efficacité de telles plateformes repose néanmoins sur l'établissement ou la pré-existence de liens de confiance entre acteurs et ne repose pas sur la technologie seule.

## Groupe 3 : Renforcement de capacités

- Quels sont les besoins prioritaires de renforcement des capacités en GRA par secteur et catégories d'acteurs ?
  - ❖ Formation sur les itinéraires techniques de production
  - ❖ Formation des producteurs et des conseillers sur la GRA ;
  - ❖ Renforcement de capacités des services de conseils pour une grande synergie et une harmonisation de leurs interventions ;
  - ❖ Renforcement de capacités sur les innovations technologiques et les bonnes pratiques (nouvelles variétés, ...) ;
  - ❖ Formation sur les maladies épidémiologiques et nouvelles (éleveurs, techniciens) ;
  - ❖ Formation sur le conseil de gestion ;
  
- Quelles sont les méthodes de formation les plus pertinentes à utiliser pour former les producteurs à la base ?
  - ❖ Elaboration de modules de formation dans toutes les langues nationales ;
  - ❖ Formation des leaders des organisations qui seront chargés d'informer, de sensibiliser les acteurs à la base ;
  - ❖ Organisation de causeries communautaires ;
  - ❖ Formation à travers l'approche champs école comme cadre d'échange, de concertation, d'essai, d'expérimentation et de recherche dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux ;
  - ❖ Formation à travers les boîtes d'images ;
  - ❖ Digitalisation des supports de formation ;
  - ❖ Promotion d'émission de radios éducatives rurales (radios communautaires) ;
  
- Quels sont les outils et pratiques innovantes de GRA à promouvoir ?
  - ❖ Promotion de l'approche champs école agro-pastoral ;
  - ❖ Utilisation de l'approche club DIMITRA
  - ❖ Approche CAISSE DE RESILIENCE ;
  - ❖ Assurance agricole indicielle à la demande et nouveaux produits au besoin ;
  - ❖ Promotion de coopératives agricoles d'institutions consulaires rurales ;



- Quelles approches à développer pour une meilleure participation des femmes et des jeunes aux activités de renforcement des capacités ?
  - ❖ Développer des projets d’alphabétisation ;
  - ❖ Formation dédiée uniquement aux femmes et aux jeunes par rapport à leurs besoins spécifiques ;
  - ❖ Responsabilisation des femmes et des jeunes au sein des organisations ;
- Quelles sont les bonnes pratiques à promouvoir et les mauvaises en matière de formation ?
  - ❖ **Bonnes Pratiques :**
    - Assurer la démultiplication des formations des membres à la base ;
    - Favoriser les formations au niveau local ;
    - Renforcer le leadership des femmes, des jeunes et des OP ;
  - ❖ **Mauvaises pratiques :**
    - Mauvais ciblage des participants





# Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme  
pour la Gestion  
des Risque Agricoles**

**Secrétariat PARM**

**Fonds international  
de développement agricole (FIDA)**  
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)

 [www.parm.org](http://www.parm.org)

   